



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La société APIX s.a Maître d'Ouvrage Délégué du projet autoroute à péage Dakar - Diamniadio informe les usagers que pour les besoins des travaux effectués sur la rue de la Roseraie, il est institué un nouveau plan de circulation qui entrera en vigueur à partir de ce mardi 08 avril 2008.

Ainsi l'itinéraire des véhicules particuliers et ceux des transports en commun en provenance de Pikine et allant vers le centre ville, par le boulevard du centenaire (ancienne route de Rufisque) est établi ainsi qu'il suit :

- ✚ Sortie de Pikine – Carrefour Seven Up – Boulevard du Centenaire (ancienne Route de Rufisque)

Pour les véhicules particuliers et ceux des transports en commun en provenance du Centre ville par le Boulevard du Centenaire (ancienne Route de Rufisque) et allant à Pikine, l'itinéraire est établi comme suit :

- ✚ Boulevard du Centenaire (ancienne Route de Rufisque) – Carrefour Seven Up – Entrée de Pikine

En dehors des arrêts autorisés le stationnement est interdit sur les axes suivants :

- la rue sortant de Pikine des stations jusqu'à la branche Est de l'Autoroute ;
- la section de la branche Est de l'Autoroute comprise entre Carrefour Lobatt FALL et le Carrefour Seven Up ;
- la section du boulevard du Centenaire comprise entre le carrefour Seven Up et la Rue de la Roseraie.

La société APIX s.a. et ses partenaires présentes aux usagers ses regrets pour les éventuels désagréments inhérents à la réalisation de ces travaux.